

Coût : 200.00 \$



Demande de sanction

DATE DE LA COMPÉTITION : _____ HEURE : _____

MÉDECIN : _____

TÉLÉPHONE du médecin : () _____ - _____

CLUB AFFILIÉ : _____

LIEU DE L'ÉVÉNEMENT: _____

LE CLUB demande la sanction de la FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DE BOXE OLYMPIQUE (FQBO) afin d'organiser une compétition régionale et s'engage à respecter les règlements en vigueur, incluant le **Règlement de Sécurité** dont une copie apparaît sur le site www.fqbo.qc.ca;

LE CLUB doit aviser le responsable des officiels de sa région au moins quatorze (14) jours avant la tenue de la compétition;

LE CLUB doit faire parvenir sa demande de sanction, accompagnée du paiement, à la FQBO au moins trente (30) jours avant la tenue de la compétition;

LE CLUB doit procéder aux vérifications nécessaires afin de s'assurer que les boxeurs ET les entraîneurs inscrits au programme sont affiliés à la FQBO;

LE CLUB s'engage à verser une somme **minimale** de 400.00 \$ à l'officiel responsable de la compétition, afin de rembourser aux officiels présents les frais de repas et de transport; le montant exigé pouvant être **supérieur** en fonction du lieu de provenance des officiels; dans tous les cas, l'officiel responsable avisera le CLUB du montant à défrayer avant d'arriver sur place;

LE CLUB s'engage à respecter toutes les directives émises par la Santé Publique en regard des mesures sanitaires;

LA FQBO s'engage à fournir des gants de compétition approuvés par l'Association internationale de boxe (IBA);

LA FQBO s'engage à fournir une assurance responsabilité civile d'une valeur maximale de 8 millions, selon le contrat # 6645-7871 en vigueur avec la compagnie d'assurance AIG du Canada.

DATE DE LA DEMANDE

SIGNATURE DU REPRÉSENTANT AUTORISÉ DU CLUB

Révisé le 13.07.2023